



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 85151

Texte de la question

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur la gestion des deux régimes complémentaires du secteur privé. En effet, il semblerait que des administrateurs des régimes de retraite complémentaire du secteur privé, Agirc et Arrco, soient affiliés, non pas à ces caisses, mais aux régimes spéciaux du secteur public. Cette situation semble discutable et il serait plus normal que ces caisses soient gérées par les intéressés eux-mêmes ou par leurs représentants élus. Il vient lui demander si le Gouvernement a l'intention de corriger cette anomalie.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Chevrollier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85151

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5384

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)